



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE

*Recueil consultable sur le site internet de la Préfecture de la Région Aquitaine :  
<http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/Nos-publications>*

**RAA RÉGIONAL N° 2015-066**

**Publié le 21.09.2015**

**SOMMAIRE page 1/1**

Administration Territoriale de l'Aquitaine

n°	Administration avec sigle	Date de l'acte	Objet complet
1	Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)		<b>1 - Arrêté du 21.09.2015 relatif à la composition nominative du conseil économique social et environnemental de la région Aquitaine</b>



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Secrétariat Général pour les  
Affaires Régionales  
Modernisation et Administration Générale

Arrêté du **21 SEP. 2015**

relatif à la composition nominative du conseil économique social et  
environnemental de la région Aquitaine

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,  
PRÉFET DE LA GIRONDE

Vu la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 4134-2 et R 4131-1 à R 4134-7 ;

Vu l'arrêté préfectoral du **15 octobre 2013** fixant la liste des organismes représentés et les modalités de désignation des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental de la Régional Aquitaine ;

Vu les désignations effectuées par les organismes titulaires des sièges des premier, deuxième et troisième collèges;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2013 relatif à la composition nominative du conseil économique, social et environnemental d'Aquitaine ;

Vu les nouvelles désignations effectuées par les organismes titulaires de sièges sur le premier et le deuxième collège ;

Vu la démission de Monsieur François DELUGA du CESER Aquitaine à compter du 1er septembre 2015 ;

Vu la désignation par courrier du 27 août 2015 par le Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne de **Monsieur Vincent NUCHY** à compter du 1er septembre 2015, pour siéger au CESER Aquitaine, en remplacement de **Monsieur François DELUGA**, démissionnaire ;

Vu la démission de Madame Eliane VILLAFRUELA, par courrier du 21 avril 2015, du CESER Aquitaine ;

Vu la désignation, par courrier du 27 juin 2015, de **Madame Françoise GADY-LARROZE**, pour siéger au CESER Aquitaine, en remplacement de **Madame Eliane VILLAFRUELA** ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine par intérim ;

**ARRÊTE**

**Article 1er** – Sont nommés membres du Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région Aquitaine, pour chacun des sièges dudit conseil, les personnes dans le tableau ci-dessous :

**COLLÈGE 1 : ACTIVITES NON SALARIÉES**  
**38 membres**

	Nombre de sièges	DÉSIGNATION	NOM DU TITULAIRE
<b>Entreprises et</b>	3	Par la chambre de commerce et d'industrie de région Aquitaine	Madame Agnès GRANGÉ Monsieur Patrick de STAMPA Monsieur Raymond HAMMEL

activités industrielles	8	Par le MEDEF Aquitaine, en veillant à représenter notamment, après consultation en tant que de besoin des organisations professionnelles concernées, les filières suivantes : énergie et énergies renouvelables, pétrole, chimie, pharmacie, aéronautique et spatiale, métallurgie et mécanique, bâtiment et travaux publics, transports routiers, industrie du bois, hôtellerie et restauration	Madame Isabelle VISENTIN Monsieur Jean-René JECKO Monsieur Gabriel MEYER Monsieur Jean-Bernard MARON Monsieur Christian SURGET Madame Dominique GOURSOLLE-NOUHAUD Monsieur Stéphane LATOUR Monsieur Laurent BARTHELEMY
	2	Par l'union régionale des petites et moyennes entreprises	Monsieur Bertrand DEMIER Madame Camille BONNEAU
	1	Par l'association régionale de développement des industries agroalimentaires (ARDIA)	Monsieur Jacques LOUGE
	1	Par l'association de développement de l'électronique et de l'informatique dans le sud ouest (ADEISO) pour les filières informatiques, numériques et NTIC	Monsieur Jean-Louis BLOUIN
Métiers/ artisanat	3	Par la chambre des métiers et de l'artisanat de région (CMAR) Aquitaine	Monsieur Philippe BAZZOLI Madame Martine Céline DUCASSE Monsieur Yves PETITJEAN
	2	Conjointement par l'union professionnelle artisanale (UPA) et la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)	Monsieur Didier GOURAUD Madame Nathalie DEJEAN
Agriculture, filières agro-industrielles, sylviculture, pêche et conchyliculture	2	Par la chambre régionale d'agriculture Aquitaine	Monsieur Dominique GRACIET Monsieur Jean-Pierre GOITY
	1	Par la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Aquitaine (FRSEA)	Monsieur Henri BIES-PÉRÉ
	1	Par le centre régional des jeunes agriculteurs	Monsieur David BRACHET
	1	Par la confédération paysanne d'Aquitaine	Monsieur Jean-Pierre LEROY
	1	Par la coordination rurale d'Aquitaine	Monsieur Bernard BOUCHON
	1	Par la fédération régionale des coopératives agricoles	Monsieur Claude BALDI
	1	Par le syndicat des sylviculteurs du sud-ouest (SYSSO)	Monsieur Vincent DORLANNE
	1	Par le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), en accord avec le conseil régional des vins d'Aquitaine (CRVA)	Monsieur Rolland FEREDJ
	1	Par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM)	Monsieur Serge LARZABAL
	1	Par le comité régional conchylicole d'Aquitaine	Monsieur Marc DRUART
Services, activités libérales, économie sociale et solidaire	1	Par le comité régional des conseillers du commerce extérieur	Monsieur Michel TISSINIER
	1	Par le comité régional des banques	Monsieur Rémi GARUZ
	1	Conjointement par la société nationale des chemins de fer (SNCF- Aquitaine), Réseau Ferré de France(RFF- Aquitaine), et les établissements publics ou organismes gestionnaires de plates-formes aéroportuaires ou portuaires.	Monsieur Henri-Vincent AMOUROUX
	1	Conjointement par l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDESS) et l'union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED)	Madame Éliane FOSSE
	1	Par l'union régionale des sociétés coopératives (URSCOP)	Monsieur Stéphane MONTUZET
	1	Par l'Union nationale des professions libérales (UNAPL)	Monsieur Dominique BAPTISTE
	1	Par la délégation régionale de la chambre nationale des professions libérales (CNPL)	Monsieur Bernard PLEDAN
38			

**COLLÈGE 2 : ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DES SALARIÉS**

38 membres

Nombre de sièges	DÉSIGNATION	NOM DU TITULAIRE
13	Par l'union régionale CGT	Monsieur Patrick ALVAREZ Madame Danielle BERNA Monsieur Michel FOURCADE Madame Valérie FREMONT Madame Véronique LANSALOT Monsieur Mathieu LE ROCH Monsieur Luc PABOEUF Madame Valérie PAULET Monsieur Julien RUIZ Madame Françoise SARTHOU Monsieur Olivier SORCE Monsieur Michel VALENTIN Madame Olivia WALLIG-NEGRE
10	Par l'union régionale CFDT	Monsieur Joël ANDREU Monsieur Marc BESNAULT Madame Bernadette BONNAC-HUDE Madame Isabelle CHAMPION Monsieur Didier DELANIS Madame Martine DJOUKITCH Monsieur Jean-Baptiste ETCHETO Monsieur Marc FERNANDES Madame Patricia MILLEPIED Monsieur Guy RAMBAUD
7	Par l'union régionale FO	Monsieur Gilles BEZIAT Monsieur Jean-Louis BOST Madame Jacqueline BRET Monsieur Jean-Luc DENOPCES Monsieur Christian MARY Monsieur Jacques PAULIAT Madame Claudine MILOX
3	Par l'union régionale UNSA	Monsieur Philippe DESPUJOLS Monsieur Lionel CHAUTRU Madame Fabienne BORDENAVE
2	Par l'union régionale CFE CGC	Monsieur Patrick DEBAERE Madame Roselyne MORILHAT
1	Par l'union régionale CFTC	Monsieur Jean-François AGOSTINI
1	Par la FSU	Monsieur Alain REILLER
1	Par SUD SOLIDAIRES	Monsieur Gilbert HANNA
38		

**COLLÈGE 3 : ORGANISMES ET ASSOCIATIONS PARTICIPANT A LA VIE COLLECTIVE DE LA RÉGION**

38 membres

	Nombre de sièges	DÉSIGNATION	NOM DU TITULAIRE
Organisations et associations qui participent à la vie collective de la région	1	Par l'union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles d'Aquitaine (URCIDFF)	Madame Annie HÔTE-CHALBOS
	1	Par l'union régionale des associations familiales d'Aquitaine (URAF)	<b>En instance de désignation</b>
	1	Conjointement par l'union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis (URAPEI) et l'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH).	Monsieur Jacques PERE
	1	Conjointement par générations mouvement- union régionale d'Aquitaine « URA » et l'association de coordination des CODERPA d'Aquitaine (ACCA)	Monsieur Jean-Paul DUVAUCHELLE
	1	Conjointement par l'union régionale de la confédération logement et cadre de vie (CLCV) et UFC que choisir	Madame PRUÉ-PESSOTTO Nadine
	1	Conjointement par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), les caisses primaires d'assurance maladie d'Aquitaine (CPAM), l'union régionale de la mutualité agricole (URMA), le régime social des indépendants d'Aquitaine (RSI) et les caisses d'allocations familiales (CAF)	Madame Astrid CHAMBARAUD
	1	Par l'union régionale de la mutualité d'Aquitaine	Monsieur Patrick OLLIVIER
	1	Conjointement par la fédération hospitalière de France - région Aquitaine (FHF-RA) et par l'union régionale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales (URIOPSS Aquitaine)	Monsieur Élie PEDRON
	1	Par le centre des jeunes dirigeants d'entreprises d'Aquitaine (CJD)	Monsieur Benjamin ROSOOR
	1	Par la fédération des jeunes chambres économiques d'Aquitaine	Monsieur Jean-Michel GAUTHERON
	1	Par la fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)	Monsieur Christian CHASSÉRIAUD
	1	Conjointement par le Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Économique (GARIE), l'union régionale des associations intermédiaires, la fédération régionale des missions locales et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) et l'Union régionale des PLIE d'Aquitaine (URPA)	Monsieur Jean Gérard BAQUERA
	1	Par le Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion (CLAP)	Monsieur Lahbib MAOUHOUB
	2	Conjointement par les représentants des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche présents dans la région	Monsieur SINGARAVELOU Monsieur Serge REY
	1	Conjointement par l'union académique Aquitaine des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques d'Aquitaine (FCPE)	Monsieur Jean Luc FRAUX
	1	Par l'union régionale Aquitaine de la ligue de l'enseignement	Monsieur Patrick Jean HUDE
	2	Par le conseil régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP Aquitaine)	Madame Julie BRONER Monsieur David GUALANDI
	1	Conjointement par l'union nationale des étudiants de France (UNEF) et la fédération des associations étudiantes indépendantes de Bordeaux et d'Aquitaine	Madame Élise GAUBERT
	1	Conjointement par l'association régionale des organismes HLM, les comités interprofessionnels du logement et les organismes d'habitat rural	Monsieur François-Xavier LEURET
	1	Par la fédération régionale de la confédération nationale du logement (CNL)	Monsieur Maurice FOURMOND

	1	Par l'association usagers transports de la région aquitaine (AUTRA)	Madame Françoise LECLERC
	1	Par le comité régional olympique et sportif d'aquitaine (CROS Aquitaine)	Monsieur Jean-Claude LABADIE
	1	Conjointement par l'institut culturel basque et l'institut occitan	Monsieur Serge JAVALOYÈS
	1	Conjointement par le réseau aquitain histoire mémoire de l'immigration (RAHMI) et l'association pour le lien interculturel, familial et social	Monsieur Manuel DIAS VAZ
	1	Conjointement par les librairies atlantiques, la fédération régionale des exploitants de cinémas, l'association régionale des cinémas de proximité et l'agence ECLA (écrit cinéma livre audiovisuel)	Monsieur Rafaël MAESTRO
	1	Conjointement par la fédération des éditeurs et producteurs de phonogrammes indépendants d'aquitaine (FEPPIA), le réseau aquitain des musiques amplifiées (RAMA) et l'association musiques de nuit	Monsieur Éric ROUX
	1	Par le comité régional du tourisme	Monsieur Jean-Claude TESSIER
	1	Conjointement par le parc naturel régional des Landes de Gascogne et le parc naturel régional Périgord-Limousin	<b>Monsieur Vincent NUCHY</b>
	1	Par la fédération régionale de la chasse (FRC)	Monsieur Michel AMBLARD
	1	Conjointement par les fédérations départementales de la pêche	Monsieur Serge SIBUET LA FOURMI
Associations et fondations œuvrant dans les domaines de la protection de l'environnement et personnes qualifiées (art 4 décret n°2011-112 du 27 janvier 2011)	1	Conjointement par la ligue de protection des oiseaux (LPO) et l'union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement en aquitaine (CPIE Aquitaine)	Madame Christine JEAN
	1	Par la société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le sud-ouest (SEPANSO)	Monsieur Pierre DAVANT
	1	Par Surfrider Foundation	Monsieur Stéphane LATXAGUE
	1	Par le conservatoire régional d'espaces naturels d'Aquitaine	<b>Madame Françoise GADY-LARROZE</b>
	2	Personnalités qualifiées désignées par arrêté du préfet de la région Aquitaine	Madame Alyssa DAOUD Monsieur Pierre LANGRAND
	<b>38</b>		

**COLLÈGE 4 : PERSONNALITÉS QUALIFIÉES : 5 membres**

Nombre de sièges	DESIGNATION	NOM DU TITULAIRE
5	Personnalités qualifiées désignées par arrêté du préfet de la région Aquitaine	Madame Houria FALL ABBEST Madame Perle BOUGE Madame Terangi HENRIO Madame Delphine MALLET Madame Lætitia FRANQUET

**Article 2** - Conformément à l'article R.4134-6 du Code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Économique, Social et Environnemental régional sont désignés pour six ans ;

**Article 3** - L'arrêté modificatif du 12 Mai 2015 relatif à la composition nominative du conseil économique social et environnemental de la région Aquitaine est abrogé.

**Article 4** - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité.

**Article 5** - Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Aquitaine par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Aquitaine, et notifié au président du conseil régional, au président du conseil économique, social et environnemental régional et aux préfets des départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Bordeaux, le 21 SEP. 2015  
Le Préfet de Région,

  
Pierre DARTOUT